QUALIFELEC
PRÉFÉREZ L'EXCELLENCE

CERTIFICAT DE QUALIFICATION

N° 175019
Valable du 05/11/2026 au 04/11/2027

TECHNO PRO SERVICES
2 IMPASSE DES BENGALIS

31830 PLAISANCE-DU-TOUCH

RAISON SOCIALE : TECHNO PRO SERVICES

SIRET : 97800415800025
Forme Juridique : SAS
Responsable légal : CHELLAH NABIL
N° Dossier : 51-RO-57955-26-R1
N° Client : 57955

Tel : 07 67 57 60 46
E-mail : technopro.service31@gmail.com
Assurance Responsabilité Civile : MIC INSURANCE
Assurance Décennale : MIC INSURANCE

Qualification selon référentiel : Infrastructures de Recharge des Véhicules Électriques - IRVE

Indice	Classification	Date d'attribution	Date fin de cycle
IRVE1 : IRVE - indice 1 (station de recharge - puissance maximale appelable inférieure ou égale à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	05/11/2026	04/11/2030
IRVE2 : IRVE - indice 2 (station de recharge- puissance maximale appelable supérieure à 36 kVA)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	05/11/2026	04/11/2030
IRVE3 : IRVE - indice 3 (station de recharge en DC)	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	05/11/2026	04/11/2030
IRVEMA1 : IRVE - indice Maintenance 1	Classe 1 (1 à 3 exécutants)	05/11/2026	04/11/2030

Formation

MA1 - APAVE / BLUE2BEGREEN
P1 - APAVE / BLUE2BEGREEN
P2 - APAVE / BLUE2BEGREEN
P3 - APAVE / BLUE2BEGREEN

Pour conserver la validité de sa qualification, l'entreprise doit satisfaire aux exigences du suivi annuel administratif.

Edité le 16 novembre 2026

Scannez ce code pour vous assurer de l'authenticité de ce document.
En cas de suspicion, contactez Qualifelec :
https://www.qualifelec.fr/contact

Nous informons que quiconque se rend coupable de fraudes ou de fausses déclarations, notamment la falsification ou l'établissement de faux documents, et l'utilisation de tels documents, se verra radié de Qualifelec et perdra toute qualification obtenue.

Thierry SCHOTT
Président de Qualifelec